AVIS PUBLIC
Promulgation du règlement nº 995-1-1

Avis public est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines :

QUE le règlement numéro 995-1-1 modifiant le règlement numéro 995-1 décrétant une tarification pour la réfection des infrastructures sur la rue Lauzon a été adopté par le Conseil municipal le 11 août 2026.

Le règlement numéro 995-1-1 a été déposé au Service du greffe de la Municipalité et toute personne intéressée à le consulter peut en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : greffe@villesadp.ca ou par téléphone au (450) 478-0211, poste 2048.

Ce règlement entrera en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 12e jour du mois d'août 2026.

Marianne Lamarche, technicienne juridique
Greffière adjointe